

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO
COMTE LAC-SAINT-JEAN EST

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno, Lac-Saint-Jean Est, tenue le lundi, 1^{er} décembre 2014 à 19:30 heures, en la salle Tremblay-Équipement, salle des délibérations régulières du Conseil, située en la Mairie de Saint-Bruno et à laquelle sont présents:

LE MAIRE : M. RÉJEAN BOUCHARD
LE MAIRE-SUPPLÉANT : M. DOMINIQUE CÔTÉ
LES CONSEILLERS : M. YVAN THÉRIAULT
M. MARC-ANTOINE FORTIN
M. JEAN-CLAUDE BHÉRER
M. BERTHOLD TREMBLAY
M. MAGELLA DUCHESNE

membres de ce Conseil et formant quorum.

Assiste également à la séance MME RACHEL BOURGET, directrice générale.

1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance débute par une courte prière. Après quoi, M. le maire déclare l'assemblée ouverte.

2.- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

240.12.14

Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Berthold Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver l'ordre du jour tel que soumis au Conseil par la directrice générale en ajoutant à *Autres sujets* les points suivants : A) Entente pour l'entretien du rang 9 Nord; et B) Accès aux motoneiges.

3.- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 17 NOVEMBRE 2014

La Directrice générale donne lecture des entêtes des résolutions adoptées lors de la séance régulière du Conseil du lundi 17 novembre 2014.

241.12.14

Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Jean-Claude Bhérer et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance régulière du Conseil tenue le lundi 17 novembre 2014 soit approuvé tel que rédigé et soumis après ladite séance.

4.- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2014

La Directrice générale donne lecture des entêtes des résolutions adoptées lors de la séance spéciale du Conseil du lundi 24 novembre 2014.

242.12.14 Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance spéciale du Conseil tenue le lundi 24 novembre 2014 soit approuvé tel que rédigé et soumis après ladite séance.

5.- CORRESPONDANCE

- Une lettre de Christiane Hudon, directrice générale de SoliCan, reçue le 18 novembre 2014. Elle sollicite à nouveau la générosité des membres de notre Conseil municipal pour l'année 2015. Ce point sera discuté lors de la préparation du budget 2015.

6.- ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 17 NOVEMBRE 2014 AU 28 NOVEMBRE 2014

LES LISTES DE COMPTES SUIVANTES ONT ÉTÉ PRODUITES AU CONSEIL:

SECTION MUNICIPALITÉ:

COMPTES À PAYER :	105 539.25 \$
COMPTES DÉJÀ PAYÉS :	36 568.86

SECTION RÉGLEMENT F.D.I.

COMPTES À PAYER :	6 418.03
COMPTES DÉJÀ PAYÉS :	496.69

243.12.14 Après certaines précisions, il est proposé par M. Berthold Tremblay, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les listes des comptes à payer produites au Conseil pour la période du 17 novembre 2014 au 28 novembre 2014, lesquelles ont été précédemment vérifiées par le comité des finances et d'autoriser la Secrétaire-trésorière à libérer les fonds à cet effet.

Il est en outre résolu que les comptes déjà payés par chèque et portant les numéros 14854; 15333; 15365 à 15373; 15375 à 15377; 15434 à 15444; et 1686; soient et sont acceptés tels que libérés. Je, soussignée Secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses précédemment décrites sont entérinées par le Conseil de la municipalité de Saint-Bruno.

SIGNÉ CE 1^{er} JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2014

La Secrétaire-trésorière

Rachel Bourget

7.- NOMINATION D'UN MAIRE-SUPPLÉANT POUR LES MOIS DE JANVIER, FÉVRIER ET MARS 2015

244.12.14

Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers que ce Conseil nomme M. Yvan Thériault comme maire-suppléant pour les mois de janvier, février et mars 2015, et qu'il soit également désigné substitut du maire à la M.R.C. de Lac-St-Jean-Est pour la même période.

Il est en outre résolu que M. Yvan Thériault soit autorisé à signer les chèques de la municipalité en l'absence de Monsieur le maire pendant cette période.

8.- DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE CALENDRIER DE SAINT-BRUNO 2015

245.12.14

Il est proposé par M. Berthold Tremblay, appuyé par M. Dominique Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer un montant de 200 \$ en commandite à Monsieur Jacques Demers pour la conception du calendrier de Saint-Bruno 2015.

9.- APPROBATION DU CALENDRIER DES ASSEMBLÉES POUR 2015

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

246.12.14

Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Dominique Côté et résolu à la majorité des conseillers que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2015. M. Berthold Tremblay enregistre sa dissidence.

Mardi	20	Janvier	2015	À	19 H 30
Lundi	2	Février	2015	À	19 H 30
Lundi	2	Mars	2015	À	19 H 30
Mardi	7	Avril	2015	À	19 H 30
Lundi	4	Mai	2015	À	19 H 30
Lundi	1	Juin	2015	À	19 H 30
Lundi	6	Juillet	2015	À	19 H 30
Lundi	3	Août	2015	À	19 H 30
Mardi	8	Septembre	2015	À	19 H 30
Lundi	5	Octobre	2015	À	19 H 30
Lundi	2	Novembre	2015	À	19 H 30
Lundi	7	Décembre	2015	À	19 H 30

Il est en outre résolu qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à l'article 148.0.1 de la loi qui régit les municipalités.

10.- DÉPÔT DU PLAN DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2015 - 2018 : CONSULTATION

La Commission scolaire du Lac-Saint-Jean dépose son plan de répartition et de destination des immeubles 2015-2018, à titre de consultation.

11.- APPROBATION DE LA RÉVISION BUDGÉTAIRE 2014 DE L'O.M.H. DE SAINT-BRUNO

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une révision budgétaire pour l'année 2014 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Bruno;

247.12.14 Il est proposé par M. Dominique Côté, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la révision budgétaire 2014 de l'OMH de Saint-Bruno laquelle démontre un déficit de 89 371 \$ dont 8 937 \$ représentant la part de 10% de la municipalité de Saint-Bruno.

Il est en outre résolu d'autoriser le paiement d'un montant supplémentaire de 85 \$ aux versements déjà autorisés par les résolutions 312.12.13 lors de l'approbation des prévisions budgétaires et 159.08.14 approuvant une révision budgétaire 2014.

12.- MODIFICATION DU FINANCEMENT DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ - ADDENDA NO 1

ATTENDU QUE le pacte fiscal transitoire signé entre le gouvernement du Québec et les municipalités du

Québec, le 5 novembre 2014, vient modifier l'entente intervenue avec le gouvernement du Québec dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité 2014-2019;

ATTENDU QUE la mise en application de cette politique vise un partenariat avec la MRC et les municipalités concernées par la ruralité et que ce partenariat s'est concrétisé par la signature d'une entente de mise en œuvre initialement prévue pour 5 ans;

ATTENDU QUE la mise en application de ce pacte transitoire oblige la MRC à modifier le tableau de partage de l'enveloppe initialement prévue pour 5 ans pour un délai de 2 ans.

248.12.14

Il est proposé par M. Yvan Thériault, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers que ce Conseil accepte l'addenda no 1 de l'entente de mise en œuvre de la PNR III entre la municipalité de Saint-Bruno et la MRC de Lac-St-Jean-Est.

13.- DEMANDE DE COLLABORATION POUR LES JEUX DU QUÉBEC ALMA HIVER 2017

249.12.14

Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu à la majorité des conseillers que la municipalité de Saint-Bruno collabore aux Jeux du Québec. Monsieur Berthold Tremblay enregistre sa dissidence.

14.- ACHAT DE PUBLICITÉ RADIO "PLANÈTE 104,5"

250.12.14

Il est proposé par M. Yvan Thériault, appuyé par M. Dominique Côté et résolu à l'unanimité des conseillers, d'acheter de la publicité radio à Planète 104,5 pour un montant de 1 000 \$ dans le cadre des vœux de Noël et de la campagne de publicité du spectacle Casse-Noisette du Prisme culturel.

15.- AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT VISANT À DÉTERMINER LES TAUX DE TAXES POUR 2015

Avis de motion

M. Jean-Claude Bhérer donne avis qu'il présentera lors d'une prochaine séance du Conseil un règlement visant à déterminer les taux de taxes pour 2015.

Il est en outre résolu que le Conseil municipal dispense la Secrétaire-trésorière de la lecture entière de ce règlement lors de son approbation.

16.- COMPTE-RENDU DES COMITÉS

A) TRAVAUX PUBLICS

Un rapport est donné concernant les arbres plantés, l'horaire de travail du déneigement ainsi que les dépenses prévues pour le budget. Une liste de priorité devra être faite concernant les besoins en équipement.

B) LOISIRS ET CULTURE

Le Tournoi Junior Mario-Tremblay s'est tenu du 27 au 30 novembre dernier au Centre Mario-Tremblay d'Alma et à l'aréna Samuel-Gagnon de Saint-Bruno.

251.12.14

Sur proposition de M. Marc-Antoine Fortin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer une motion de félicitations aux organisateurs du tournoi ainsi qu'aux bénévoles ayant participé à la réussite de cet événement sportif annuel. Le Conseil municipal tient à souligner l'effort et le beau travail de ces gens qui s'investissent pleinement pour le bien des jeunes.

C) SÉCURITÉ PUBLIQUE

Il est simplement mentionné que le président de la Régie intermunicipale du secteur sud a été réélu et que nos pompiers ont répondu à une centaine d'appels pendant la dernière année.

D) URBANISME

Aucun rapport.

17.- AUTRES SUJETS S'IL Y A LIEU

A) ENTENTE POUR L'ENTRETIEN DU RANG 9 NORD

ATTENDU QUE le propriétaire du 650 rang 9 Nord, monsieur Carl Brassard, a conclu une entente avec la municipalité concernant l'entretien du rang 9 Nord;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Bruno a, depuis quelques années, entretenu une parcelle dudit rang;

ATTENDU QUE la municipalité désire cesser l'entretien dudit rang;

ATTENDU QU' en 1993, lors d'une cession de la responsabilité de l'entretien des chemins par le MTQ, le rang 9 ne faisait pas partie des rangs entretenus par le ministère;

ATTENDU QU' une cession du rang 9 nord aux propriétaires riverains est envisagée.

PAR CONSÉQUENT,

252.12.14 Il est proposé par M. Yvan Thériault, appuyé par M. Dominique Côté et résolu à l'unanimité des conseillers :

QU' une somme forfaitaire de 1 500 \$ soit versée à monsieur Carl Brassard, de façon à le compenser en guise de règlement final pour l'entretien du rang 9 Nord.

QUE la municipalité ferme le rang 9 nord et, de ce fait, qu'elle n'en assure plus l'entretien.

B) ACCÈS AUX MOTONEIGES

253.12.14 Sur proposition de M. Marc-Antoine Fortin, il est résolu à l'unanimité des conseillers que des pancartes "Respecter la plantation" soient érigées dans le parc des Érables où des arbres ont été plantés.

Il est en outre résolu qu'un sentier balisé soit installé de façon à permettre l'accès aux motoneiges dans ce quartier.

18.- PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

Aucune question.

19.- LEVÉE DE LA SÉANCE

254.12.14 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Magella Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit est levée.

IL EST 21:20 HEURES

LE MAIRE

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

M. RÉJEAN BOUCHARD

RACHEL BOURGET